

ses obligations, l'association est appelée à en bénéficier par le fait que les risques acceptés par elle sont interrompus pendant un espace de temps égal à celui pendant lequel la négligence a duré.

Mais s'il arrive que la possibilité d'un retard, dans le paiement des contributions, est enlevé à quelques sociétaires, sinon au détriment des autres, du moins à l'avantage extraordinaire des premiers, je dis que la chose est injuste et de nature à priver la société, c'est-à-dire les membres collectivement, d'un *casuel* ou retenue éventuelle proportionnée au nombre des négligences.

Cela, pourtant, se pratique chaque mois : le collecteur-trésorier prévient la *négligence* des *négligents* en allant lui-même au-devant de la recette.

Le commun des mortels, si par hasard un oubli de payer à temps l'expose à la privation de ses bénéfices, serait bien aise aussi, qu'on lui enlevât le souci de payer soi-même ; ou bien, qu'on retranchât aux autres l'avantage de ne plus payer soi-même.

Que la devise du comité soit : Justice égale pour tous et partout.

Veuillez croire, M. le Directeur, à ma considération.

J. O. L.

Membre de l'Union St-Joseph.

CONSEILS AUX OUVRIERS

Moyens par lesquels l'ouvrier peut améliorer son sort.

I. BONNE CONDUITE.

Tout homme qui s'occupe exclusivement et continuellement d'une seule et même chose, éprouve nécessairement un affaiblissement graduel des forces de l'intelligence ; celui dont un travail manuel absorbe presque tous les instants, deviendrait trop facilement semblable aux machines qu'il emploie, et son âme finirait presque, s'il est permis de parler ainsi, par s'assimiler à son enveloppe terrestre, si elle ne se ravivait pas de temps en temps dans la contemplation des vérités éternelles. L'Europe voit avec épouvante s'abâtardir dans une progression rapide quelques populations manufacturières chez qui la pensée de Dieu va se perdant de jour en jour.

Entretenez-la pieusement dans votre cœur, Joseph, cette pensée de vie. Allez à l'église.

Allez à l'église : là vous ne recevrez que de sages leçons ; là vous trouverez dans les peines, de la consolation ; dans les dangers, du courage ; dans les tentations, de la force.

Allez à l'église : là on enseignera à votre épouse à vous honorer, à vos enfants à vous obéir, à tous ceux qui ont quelque influence sur votre sort à être pour vous ce qu'ils désirent que Dieu soit pour eux.

Allez à l'église, celui qui va le matin à l'église comprend là mieux qu'ailleurs que Dieu est partout, et Dieu, pendant le reste du jour, lui fait sentir plus vivement sa présence.

II. INSTRUCTION—HABILETÉ

Si la première condition du succès est une bonne conduite, la seconde est l'instruction.

Il y en a de deux sortes : l'instruction générale et l'instruction professionnelle.

Pour l'ouvrier l'instruction générale, à laquelle aussi on donne le nom plus modeste d'instruction primaire, embrasse les connaissances nécessaires à tous les hommes, quelles que soient leur condition et leur profession.

On reçoit cet enseignement à l'école primaire, mais il est très-rare que l'école primaire le donne suffisant : on doit employer à le compléter les heures de loisir dont on peut disposer pendant l'adolescence et même pendant les premières années de la jeunesse.

On ne devient pas ivrogne en un jour, l'ivrognerie est un vice qui se contracte par la violation répétée des lois de la tempérance. Or tout dans notre société et dans nos mœurs tend à favoriser le développement de l'intempérance. L'influence de l'opinion publique est immense, et l'opinion publique enseigne et prêche l'intempérance. Plus d'un parmi ceux qui prennent un premier verre pour satisfaire aux exigences sociales, en se promettant bien de ne jamais aller jusqu'aux excès, tombent victimes de la boisson.

L'usage de la boisson est en quelque sorte entré dans nos mœurs. Les affaires les plus sérieuses se traitent au restaurant. C'est autour d'une table chargée des vins les plus exquis, que sont très souvent discutés les grands intérêts des familles et de la société.

Si on lève une maison ou un bâtiment quel-